

Propre comme au Moyen-Age

Historama N°40, juin 1987

L'hygiène n'est pas un bienfait des temps modernes. C'est un art qui connut ses heurs et malheurs. Un art que le siècle de Louis XIV méprisa mais que le Moyen Age, en dépit de sa mauvaise réputation,, cultivait avec amour. L'eau était alors un élément sacré, un remède, et, surtout, un immense plaisir.

On pourrait imaginer, à en juger par le manque de propreté corporelle qui caractérisait les moeurs, il n'y a pas si longtemps encore, que les hommes et les femmes du Moyen Age ne prenaient guère soin de leur corps ; et on pourrait croire que l'hygiène - l'art de bien se porter est une notion récente.

C'est injuste ! Le Moyen Age avait inventé l'hygiène, et bien d'autres civilisations avant lui... Mais là n'est pas notre sujet.

En tout cas, dès le 12^e siècle, les sources qui nous révèlent que l'eau faisait partie du plaisir de vivre sont innombrables. Et notamment certains documents tels que les traités de médecine, les herbiers, les romans profanes, les fabliaux, les inventaires après décès, les comptes royaux et princiers. Les enluminures des manuscrits nous permettent également de saisir le geste de l'homme en son environnement et en son temps. L'enluminure, ou miniature, reste le document irremplaçable, dans la mesure où la gestuelle correspond bien souvent au climat psychique ou moral de l'époque qu'elle dépeint ; elle nous livre ainsi une clef parmi d'autres des mentalités de ces hommes et de ces femmes du passé.

Comme nous allons le voir, on se lavait fréquemment, non seulement pour être propre, mais aussi par plaisir.

Le petit d'homme est lavé plusieurs fois par jour, ce qui ne sera plus le cas à partir du 16^e siècle. Des milliers de manuscrits illustrent ce bain et de nombreux textes en parlent. Ainsi, Barthélemy l'Anglais, Vincent de Beauvais, Aldébrandin de Sienna, au 13^e siècle, par leurs traités de médecine et d'éducation, instaurent une véritable obsession de la propreté infantile. Le bain est donné « *quand l'enfant ara assez dormi, ci le doit-on laver trois fois par jour* ». Les cuiviers sont bâtis aux dimensions d'un nouveau-né allongé ; généralement ils sont ovales ou circulaires, faits de douelles de bois. Dans les milieux princiers, ils peuvent être métalliques. Ainsi, dans les *Chroniques* de Froissart, en 1382, il est écrit que, en pillant le mobilier du comte de Flandres, on trouva une « *cuvelette où on l'avait d'enfance baigné, qui était d'or et d'argent* ». Certains cuiviers possèdent un dais, sorte de pavillon de toile nouée au sommet d'une perche de bois qui surmonte la cuve, afin de protéger l'enfant des courants d'air ; ce raffinement est réservé aux milieux aristocratiques. Dans la plupart des miniatures, on voit toujours la mère ou la servante tâter l'eau avant d'y tremper l'enfant car elle doit être « *douce et de moyenne chaleur* ». On ne donne pas le bain à l'enfant sans prendre quelques précautions : le cuvier est placé devant la cheminée où flambe un bon feu ; la sortie de bain est assez grande pour bien envelopper le bambin. Elle est toujours à fond blanc même si, parfois, des rayures et des franges l'agrémentent.

La fréquence des bains s'explique par les valeurs curatives qu'on leur attribue. « *On le baigne et oint pour nourrir la chair nettement* », dit Barthélemy l'Anglais, auteur du *Livre des propriétés des choses* qui fut diffusé jusqu'au 17^e siècle avant de sombrer dans l'oubli.

A l'instar des coutumes de l'Antiquité, le premier bain de la naissance est un rite de reconnaissance par la communauté familiale. A l'époque chrétienne, on peut dire que le baptême de l'enfant nouveau-né a repris à son compte la gestuelle de l'hygiène néonatale à cette différence près qu'il s'agit de débarrasser l'enfant non plus de ses mucosités, mais du péché originel.

De toute façon, que l'usage en soit symbolique ou matériel, l'eau est considérée sous l'aspect bienfaisant et purificateur.

A l'âge adulte, les bains semblent tout à fait intégrés à la vie quotidienne, surtout à partir du 14^e siècle.

Dans les centres urbains, au bas Moyen Age, chaque quartier possédait ses bains propres, avec pignon sur rue. Il était plus facile, pour la plupart des gens, d'aller aux étuves que de se préparer un bain chaud chez soi. Au point du jour les crieurs passaient dans les rues pour avvertir la population que les bains étaient prêts : « *Seigneurs, venez vous baigner et étuver sans plus attendre... Les bains sont chauds, c'est sans mentir* » (fin du 13^e siècle). Le souvenir de l'importance des étuves dans les moindres villes d'Europe subsiste encore, aujourd'hui, dans le nom de certaines rues.

A Paris, en 1292, la ville compte 27 étuves inscrites sur le Livre de la taille ; elles existaient avant cette date puisque Saint Louis essayait déjà de réglementer le métier en 1268. On ne sait pas exactement à quel moment

se sont créés les premiers bains. Serai-ils un avatar des thermes romains ? On sait qu'à l'époque carolingienne, les palais renfermaient des bains, ainsi que les monastères. Il semble cependant plus vraisemblable que la mode des bains ait été remise en honneur en Occident par l'intermédiaire des croisés, qui avaient découvert avec émerveillement l'Empire romain d'Orient et ses habitudes d'hygiène héritées de l'Antiquité romaine. Ayant pris goût à la relaxation du bain, ils rapportèrent en Occident cette pratique de bien-être.

Aux 14^e et 15^e siècles, les étuves publiques connaissent leur apogée : Bruxelles en compte 40, et il y en a autant à Bruges. Bade, en 1400, en possède une trentaine. En France, en dehors de Paris, on sait, grâce à des études faites par J. Garnier et J. Arnoud, que Dijon, Digne, Rouen, Strasbourg sont équipées de bains. Une petite ville comme Chartres en a cinq. Ces établissements sont extrêmement florissants et rapportent beaucoup d'argent. Dans plusieurs villes de France, certains d'entre eux appartiennent au clergé !

A l'origine d'ordre essentiellement hygiénique, il semble qu'au fil des ans cette pratique ait pris un caractère plaisant prétexte à toutes sortes d'agréments galants.

Bains chauds, bains tièdes et bains de vapeur

Au 13^e siècle, on se contentait de s'immerger dans de grandes cuves remplies d'eau chaude. A la fin de ce siècle seulement, semble-t-il, apparaissent les premiers bains saturés de vapeur d'eau. En 1258, Etienne Boileau, prévôt de Paris sous Saint Louis et auteur du *Livre des métiers*, qui codifie les usages corporatifs, fait déjà la différence entre les bains et les étuves dites sèches et humides. Il y avait deux manières pour créer de la vapeur dans un lieu clos : chauffer celui-ci soit par l'extérieur, en envoyant un courant d'air chaud (étuve sèche), soit en y faisant pénétrer la vapeur d'eau (étuve humide). Les prix des bains d'eau chaude et des étuves n'étaient pas les mêmes. A Paris, nous savons, par l'ordonnance des métiers de 1380, que le prix du bain de vapeur est de deux deniers, celui du bain d'eau tiède de quatre deniers ; *mais s'estuver* et se baigner coûte huit deniers. Si deux personnes vont ensemble au bain, elles paieront douze deniers pour *s'estuver* et se baigner, donc moins cher. Le bain de vapeur est économique parce qu'il ne nécessite que quelques pierres placées et un seau d'eau. A cela, il faut ajouter un denier pour un drap. A titre comparatif, rappelons que, à la même époque, une grosse miché de pain se vendait un denier.

Les étuviers sont constitués en corps de métiers, et leurs prix sont fixés par le prévôt de Paris. Il leur incombe d'entretenir leurs étuves : dans leurs statuts, il est écrit que « *les maîtres qui seront gardes du dit métier, pourront visiter et décharger les tuyaux et les conduits des étuves, et regarder si elles sont nettes, bonnes et suffisantes, pour les périls et les abreuvoirs où les eaux vont* ». Cet édit est très intéressant, dans la mesure où il nous prouve qu'on avait tout à fait conscience, au Moyen Age, des dangers qu'une eau polluée pouvait faire courir à la population.

Les statuts interdisaient d'accueillir les malades, principalement les lépreux, mais aussi les prostituées. Déjà, dans le règlement de Saint Louis, en 1268, ce sujet est abordé : « *Que nul du dit mestier ne soutienne en leurs étuves, bordiaux de jour et de nuit.* » Cela démontre bien que, déjà à cette date, les bains commençaient à attirer les débauchés.

Il est bien évident qu'au début les gens y allaient pour se laver et se relaxer. On n'ignorait pas le côté prophylactique des bains ; tous les médecins répétaient que cette pratique aidait à se conserver en bonne santé, et cela dès le 11^e siècle : Aldébrandin de Sienne, dans son traité de médecine, écrit : « *Li baigners en eau douce fait en étuve et en cuve, et en eau froide, fait la santé garder.* » Si l'eau est froide, il faut être prudent et ne pas y séjourner trop longtemps, juste le temps nécessaire pour renforcer et stimuler la chaleur interne. Mais pour nettoyer correctement le corps, seul le bain chaud peut « *expulser l'ordure que la nature cache par les pertuis de la chair* ». Barthélemy l'Anglais, au 13^e siècle, conseille, lui aussi, de se laver souvent la peau, les cheveux et la bouche. Il y a tout un environnement social qui pousse les gens, surtout en ville, à prendre soin de leur corps. De plus, les produits de toilette ne manquaient pas. Le savon existait - à Paris, un décret de fabrication rend obligatoire l'apposition d'un sceau sur le savon. Si on n'avait pas de savon on se servait de plantes, comme la saponaire, une herbacée à fleur rose et odorante dont le suc, dissous dans l'eau, mousse. Il y avait trois sortes de savon : le gallique, le juif et le sarrasin, selon qu'il était fabriqué avec de l'huile ou de la graisse animale mélangée à de la potasse.

Dentifrice, shampooing et déodorant

Se laver la tête ne pose pas plus de problème. Un herbier du 13^e siècle conseille le jus de bette pour éliminer les pellicules et les feuilles de noyer ou de chêne pour obtenir une belle chevelure. Dans ce même herbier, on préconise, pour éviter la « *puanteur* » de s'arracher les poils et de laver les aisselles avec du vin, associé à de l'eau de rose et à du jus d'une plante appelée casseline. Pour se blanchir les dents, il faut se les frotter avec du corail en poudre ou de l'os de seiche écrasé.

Bref, tant que les établissements de bain étaient modestes, on y allait pour se laver, bien sûr, mais aussi pour discuter, retrouver ses amis. Encore au début du 12^e Siècle, la simplicité un peu rude des moeurs faisait que l'on ne voyait pas malice à se mettre nu et qu'on s'accommodait très bien d'une liberté des sens que notre propre

morale réprouverait aujourd'hui. On prenait les bains en commun, et nus. Ne dit-on pas que saint François d'Assise (1180-1226) prêcha nu devant ses fidèles, en signe de dépouillement ! Aurait-on pu imaginer cela un siècle plus tard ?

*Baignoires,
tables bien garnies,
chambres à coucher,
tout est en place
pour le
plaisir des sens.*

Avec la croissance des villes, due à la reprise économique en Europe, les étuves deviennent de grands établissements et les coutumes changent. La ville attire de plus en plus d'étrangers et de vagabonds, et la prostitution se développe. Les bains sont mis sous la surveillance de chirurgiens-barbiers.

J. Garnier nous propose une bonne description d'un établissement de la rue Cazotte, à Dijon, au 14^e siècle. D'abord, un rez-de-chaussée sur cave où on plaçait deux énormes fourneaux en brique (en airain, dans les maisons princières). Ce rez-de-chaussée était divisé en deux grandes pièces avec une antichambre commune. La première pièce est une vaste salle de bain, possédant en son milieu une spacieuse cuve en bois et, sur les côtés, de nombreuses baignoires en bois pour une ou deux personnes. La seconde pièce est la salle d'étuve, rappelant le *laconicum* romain (pièce la plus chaude), dont le plafond est constitué par une massive maçonnerie se terminant en coupole, percée de trous au travers desquels s'échappe l'air chaud. Autour, des sièges et des gradins pour se relaxer. Aux étages supérieurs, des chambres à coucher, ce qui favorisait la prostitution.

« On oyait crier, hutiner, saulter... »

Parmi les miniatures représentant ces pratiques, peu nous montrent l'aspect purement hygiénique. Deux miniatures issues du manuscrit *La Bulle d'or de Charles IV, roi de Bohême* (fin du 14^e siècle) l'illustrent cependant : on voit le roi Venceslas en train de se faire laver les cheveux par une servante ou fille de bain, charmante personne tout à fait plaisante dans sa robe transparente. Le signe de profession de ces jeunes femmes étaient le houssoir (plumeau à crins ou à plumes) qui servait à frotter le client ou la cliente, et aussi le baquet d'eau chaude pour laver les têtes.

Les autres miniatures, plus tardives (15^e siècle) révèlent principalement le côté libertin. La plupart ornent les nombreux manuscrits de Valerius Maximus. Dans ces petits tableaux, qui nous dévoilent l'ambiance dans ces étuves, tous les objets sont en place pour le plaisir des sens. Dans les grandes cuves se tiennent des couples nus, auxquels on sert de véritables festins ; les servantes s'affairent autour d'eux, chargées de collations. Toutes ces miniatures montrent à peu près les mêmes scènes - tables bien garnies dressées à l'intérieur d'immenses cuiviers et couples enlacés, assis autour de la table, toujours à l'intérieur du cuvier, et se caressant sans aucune retenue. On aperçoit parfois les chambres à coucher où les couples vont prendre leur divertissement. La scène la plus étonnante représente le moment où, après avoir bien festoyé, les couples se lèvent de table, se tenant par la main, à la recherche d'une chambre libre pour leurs ébats. Quelquefois, dans l'encadrement d'une porte, on remarque la présence de deux chirurgiens-barbiers occupés à surveiller.

Les règlements qui répètent avec obstination, surtout à partir de la moitié du 14^e siècle, que l'accès aux bains doit être interdit aux bordiaux semblent bien inefficaces. Au début du 15^e siècle un grand nombre d'étuves commencent à instaurer la séparation des sexes ; ainsi à Dijon, en , une ordonnance prescrit que, sur quatre étuves, deux seront réservées exclusivement aux femmes et deux autres, exclusivement aux hommes, sous peine d'avoir à payer une amende de 40 sols. En 1412, une autre ordonnance décide que les étuves seront réservées aux femmes le mardi et le jeudi, et aux hommes le mercredi et le lundi. Les autres jours, les vendredi, samedi et dimanche, les étuves se transforment en lieux de plaisirs en tout genre. Cette seconde ordonnance démontre bien que la juridiction du pouvoir municipal, à laquelle étaient soumises les étuves, avait du mal à faire appliquer ses décisions et était obligée de tergiverser.

Cependant, à la fin du 15^e siècle, les procès se multiplient ; le voisinage supporte de plus en plus mal la présence de « *baigneries* ». On peut lire dans les minutes du procès intenté à Jeanne Saignant, maîtresse des étuves, cette phrase : « *On oyait crier, hutiner, saulter, tellement qu'on était étonné que les voisins le souffrissent, la justice le dissimulât, et la terre le supportât.* » Beaucoup d'étuves étaient en même temps des bordels, mais ce n'était pas là un phénomène récent. On peut donc se demander pourquoi, soudain, on cesse de le tolérer. Alors qu'on sait que, en pleine épidémie de peste, au milieu du 14^e siècle, un médecin parisien nommé Despars faillit être lapidé par le peuple, pour avoir conseillé de les fermer par prudence... Lorsqu'on sait, aussi, qu'en 1410 la reine de France récompensait les artisans travaillant pour elle en leur offrant un « *abonnement* » aux étuves. La fermeture des étuves s'explique-t-elle par l'apparition de la syphilis qui touche le monde occidental ? Par le trop grand nombre d'étrangers qui envahissent la ville et que les autorités de la cité n'ont plus les moyens de contrôler,

notamment dans les lieux publics, où ils sèment l'agitation ? Ou par un retour à la moralisation des mœurs, la notion de péché envahissant de plus en plus les consciences en cette fin de siècle ?

Pique-niques sur tables flottantes

Une miniature du début du 16^e siècle illustre une scène où des prostituées se lavent en attendant le client. L'aspect ludique a disparu ; ici l'eau n'est plus source de plaisir, mais moyen d'hygiène banal : les cuiviers sont de dimensions si réduites qu'on ne peut s'y laver que les pieds ou les cheveux.

Finis les bains d'immersion, voici venue l'ère des ablutions. Le temps des « bordiaux », où les prostituées et les clients s'aspergeaient copieusement, est bel et bien révolu.

On l'a déjà dit, l'eau n'est pas réservée au seul plaisir. On est convaincu, dès le 11^e siècle, qu'elle a des vertus thérapeutiques. Dans tous les traités de santé du temps, on vante les bienfaits des eaux thermales.

Déjà Galien, au 2^e siècle après Jésus Christ, avait décrit les bienfaits des cures thermales, pour la santé. On commence à les redécouvrir grâce à la venue d'empereurs comme Frédéric de Hohenstaufen en Italie, grands amateur d'eaux. Le poète Pierre d'Eboli, attaché à la cour de Frédéric, au début siècle, en chante les louanges, et la plupart des miniatures que nous possédons proviennent des manuscrits représentant les thermes et les curistes.

L'eau bouillante qui pugnest les morts

Je vous di que celle meisme

Malades vifs rent saints et fors

Vous qui n'avez denier ne maille

Et qui voulez estre garis

Garis serez aus bains...

Ce sont principalement les sources de Pouzzoles, de Cumes, et Baïes en Campanie, qui sont vantées, pas seulement par Pierre d'Eboli mais aussi par Barthélemy l'Anglais ; ces miniatures nous montrent les piscines et le comportement des curistes. On y voit aussi les cabines de déshabillage. Selon les textes, hommes et femmes prenaient ensemble leur bain, mais les images ne sont guère révélatrices.

En 1345, aux bains de Prorecta, il est conseillé de rester un jour sans se baigner pour s'habituer à l'air du pays et se reposer des fatigues du voyage. Puis le malade doit passer au moins une heure dans le bassin de pierre empli d'eau tiède, avant de boire, jusqu'à ce que le bout des doigts se crispe. Ce bain ne fatigue nullement, au contraire ; il mûrit les humeurs diverses dans tout le corps et les prépare à être évacuées. Nous avons un témoignage assez étonnant sur les bains de Baden, écrit par Le Pogge, humaniste italien, en 1415. Au centre de cette ville d'eau, « *se trouve une place très vaste, entourée de magnifiques hôtelleries dont la plupart possèdent leur piscine particulière. Dans les bains publics s'entassent, pêle-mêle, hommes et femmes, jeunes garçons et jeunes filles, et tout le fretin environnant. Dans les piscines privées hommes et les femmes sont séparés par une cloison, criblée de petites fenêtres qui permettent aux baigneurs et aux baigneuses de prendre ensemble des rafraîchissements, de causer et, surtout, de se voir. Le costume des hommes consiste en un simple caleçon et celui des femmes en un léger voile de lin ouvert sur les côtés, qui ne voile d'ailleurs ni le cou, ni la poitrine, ni les bras* ». D'après ce témoin, les femmes faisaient souvent « *ces repas en pique-nique, servis sur des tables flottantes, dans les bassins, auxquels les hommes sont invités* ». On peut imaginer qu'il y avait dans ces lieux de véritables malades, mais surtout des gens bien portants qui venaient là pour conserver la santé d'autant plus que ces eaux chlorurées sodiques sont excellentes, de toute manière, et aussi pour se divertir, pour y trouver des moments de détente et de bonheur, enfin pour y faire des rencontres.

En France aussi, à la même époque, les stations thermales sont très fréquentées. Ainsi *Flamenca*, roman du 13^e siècle, fait état des bains de Bourbon-l'Archambault aux vertus bienfaisantes. « *Il y avait de nombreux établissements où tous pouvaient prendre des bains confortablement. Un écriteau, placé dans chaque bain, donnait des indications nécessaires. Pas de boiteux ni d'éclopé qui ne s'en retournât guéri. On pouvait s'y baigner dès qu'on avait fait marché avec le patron de l'hôtel, qui était en même temps concessionnaire des sources. Dans chaque bain jaillissaient de l'eau chaude et de l'eau froide. Chacun était clos et couvert comme une maison, et il s'y trouvait des chambres tranquilles où l'on pouvait se reposer et se rafraîchir à son plaisir.* »

Le seigneur du lieu, le compte d'Archambault, mari jaloux, fréquente ces lieux, puisqu'il y amène son épouse pour la distraire et qu'il reste en faction devant la porte pour la surveiller. Il est vrai qu'il la conduit dans l'établissement le plus cher et le plus luxueux de la ville afin qu'elle recouvre prétendument la santé... Pour elle, il est ordonné de laver soigneusement la cuve et d'y renouveler l'eau. Ses servantes y apportent les bassins, les onguents et tout ce qui est utile au bain. Grâce à ce roman, on apprend que les hôteliers exagèrent toujours leurs prix et qu'il faut souvent marchander. Les plus belles chambres sont « à feu », et fort bien décorées.

*A la fin du 15^e siècle
ce qui était purification*

*devient souillure, et le
bain un danger pour
l'âme comme pour le
corps.*

Les stations thermales, on l'a dit, attirent une clientèle variée. Mais il semble que beaucoup de curistes venaient s'y régénérer, dans l'espoir d'une nouvelle jeunesse. Ce mythe de la fontaine de jouvence, souvent attesté par les manuscrits des 14^e et 15^e siècles, parcourt toutes les civilisations et le lien entre les vertus médicinales et la vertu fécondante de l'eau explique ces cérémonies religieuses au cours desquelles on plonge la Vierge Marie dans un bain rituel, pour la régénérer. Au Moyen Age, on immergeait aussi les saints, le Christ. Cependant, à la fin du 15^e siècle, se profile un changement complet dans les mentalités, qui s'étalera sur plusieurs siècles. L'eau estime-t-on - est responsable des épidémies et des maladies, croyance non dénuée de fondement en cette fin de Moyen Age où les tanneurs, les teinturiers, les bouchers jettent leurs déchets dans les rivières et les polluent.

Par réaction, les médecins commencent à penser que le bain lui-même est malfaisant pour le corps, que les miasmes de la nature pénètrent d'autant plus facilement à l'intérieur du corps, que les pores sont dilatés sous l'effet de la chaleur, laissant un libre passage aux maladies. Plus question de chanter les louanges du bain : il faut se méfier de l'eau et n'en user que très modérément. Dans un tel climat, ne subsisteront des pratiques antérieures que celle des pèlerinages aux sources guérisseuses, en tout cas en France. L'Allemagne, en effet, ne se privera pas totalement du recours à ses bains.

Cette disparition de l'hygiène dans notre pays va de pair avec une évolution de l'Eglise romaine, qui tend de plus en plus vers une rigidité morale niant le corps. L'ère de la crasse commence, et elle durera jusqu'au 20^e siècle.

Monique Closson